

Groupe de travail Recherche (3^e réunion) Paris, 8 février 2006

Compte rendu

Présents : J.-P. Ponthot (Aix), C. Williams, F. Curien (Angoulême), G. Lamarche-Vadel (Dijon), D. Donadel (Grenoble), J.-L. Raymond (Le Mans), I. Lombardot, I. Milovic La Fata (Monaco), J. Sauvageot (Rennes), J. Franc (Saint-Etienne), P. Lepeut, T. Soriano (Strasbourg), M. Toulemonde (Tarbes), N. Bruyère, M. Métayer et A. Samard_ija (Toulouse).

Présentation des contributions au Livre blanc

Rappel du projet d'organisation de la partie consacrée à la recherche :

- La formation ancrée dans l'art, manifeste (Arles)
- La recherche en école d'art (texte modifié de l'ANDEA).
- Typologie des formes possibles (Aix, Nîmes ?).
- Exposition de plusieurs formes existantes : avec un établissement étranger (Aix), l'université (Angoulême), avec l'entreprise en design (Saint-Etienne), numérique (Rennes), art et philosophie (Toulouse),

La discussion fait ressortir les points suivants

La recherche est présente en école d'art : elle y est liée à la production d'une œuvre. Il faut aujourd'hui y développer une recherche de niveau supérieur au DNSEP. Celle-ci ne doit pas nécessairement avoir pour seule issue le doctorat, mais au contraire pouvoir prendre une large variété de formes, dont celle du post-diplôme.

La recherche en école d'art est (souvent) d'une autre nature que celle des départements d'art plastique de l'université. Pourtant les formes de coopération existant dans les écoles tendent dans la plupart des cas à solliciter une validation de l'université à travers un diplôme (master, doctorat). Le fait que les tutelles y invitent fortement les écoles provoque chez certains de fortes réticences.

S'il existe aujourd'hui des formations conjointes de 3^{ème} cycle avec des universités françaises, le diplôme terminal (DEA, DESS, master) est délivré seulement par l'université, et l'école d'art (ou le Ministère de la Culture) n'y figure pas. Ce n'est pas le cas pour les coopérations avec les établissements universitaires étrangers.

Les écoles d'art doivent par conséquent développer des cadres appropriés et des modes spécifiques de reconnaissance. Elles doivent conserver leur autonomie et leur spécificité d'enseignement, en grande partie incompatible avec l'esprit d'une validation par crédits. Le groupe demande que le Ministère de la Culture, dans ses négociations avec le Ministère de l'Education nationale, fasse reconnaître ces particularités et attribue à ces études un niveau équivalent à celles de l'université. Il doit aussi veiller au maintien des différences structurelles des écoles par rapport à l'université (processus de travail, relation étudiant-professeur). Il demande également la reconnaissance de la « phase projet » (années 4 et 5) comme cycle de recherche ainsi que celle de la production artistique comme équivalent de la rédaction d'une thèse.

Parmi la variété des formes de recherche et de partenariats évoqués, on constate l'absence de celle qui semble la plus évidente : la collaboration entre musées,

centres d'art, galeries et écoles. Cet espace, constitutif du champ de l'exposition, reste inexploré.

Propositions pour les tables rondes de la première journée des assises

Il est proposé trois groupes de discussion sur la recherche. Trois thèmes devront être définis. La liste des thèmes possibles est la suivante :

- Les formes de recherche autres que le doctorat ;
- Recherche et enseignement : les communautés scientifiques des écoles d'art et la place de l'étudiant ;
- Les formes manifestes de la recherche : publication, exposition ;
- La recherche jusqu'au DNSEP ;
- La recherche après le diplôme ;
- Recherche pédagogique et recherche scientifique ;
- L'apport du dehors à la recherche : le déplacement.

Prochaines dates

M. Métayer et J.-P. Ponthot rassemblent les contributions et structureront la partie du Livre blanc consacrée à la recherche. La rédaction du Livre blanc devant être terminée pour début mars, toutes les contributions doivent leur parvenir à **avant la fin du mois de février**.

Une réunion des rédacteurs du Livre blanc aura lieu le **3 mars**.

Michel Métayer et Jean-Paul Ponthot
11.2.06